

*Stage sur les nouvelles épreuves du Baccalauréat.  
Académie de Caen, 18/12/2012*

# L'épreuve de spécialité

Christine Adam-Chacon, Lycée André Maurois, Deauville

---

---

## **Objectifs de l'épreuve :**

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation. Les « objectifs de l'épreuve » figureront en introduction de chacun des sujets distribués aux candidats.

## *Structure de l'épreuve :*

Les candidats ayant suivi l'enseignement de spécialité d'économie approfondie ou de sciences sociales et politiques disposent d'une heure supplémentaire pour traiter, au choix, l'un des deux sujets qui leur sont proposés.

Chaque sujet comporte une question générale, prenant appui sur un ou deux documents, dont l'énoncé invite le candidat à conduire une argumentation, à mettre en ordre des informations pertinentes issues du dossier documentaire et de ses connaissances personnelles.

---

---

## *Contenu du sujet :*

La question du sujet porte sur un contenu figurant explicitement dans les indications complémentaires du programme et son énoncé utilise les notions des titres des thèmes et des deux premières colonnes du programme (de façon à proposer des sujets assez larges, on privilégiera dans la mesure du possible les énoncés n'utilisant que les notions des titres des thèmes et celles de la première colonne du programme). Les acquis de première ne sont pas exigibles.

---

---

## ***Le dossier documentaire :***

Dans le cas où le sujet ne comporte qu'un seul document, il s'agit obligatoirement d'un texte (2 500 signes au maximum) ; dans le cas où il comporte deux documents, ils sont de nature différente (texte de 1 300 signes au maximum ; document statistique de 65 données chiffrées au maximum).

Le dossier doit fournir au candidat des informations, factuelles ou non, pertinentes pour étayer son raisonnement. On privilégiera aussi, dans la mesure du possible, les sources statistiques en provenance des organismes de collecte et de traitement des données reconnus (Insee, Ined, OCDE, OMC, FMI, etc.).

Les notions des documents ne figurant ni dans les titres des thèmes ni dans les deux premières colonnes des programmes de sciences économiques et sociales (enseignement obligatoire), d'économie approfondie et de sciences sociales et politiques (enseignements de spécialité) devront être explicitées par une note.

---

---